



Procès-verbal de la soixante-troisième assemblée, assemblée ordinaire du conseil d'administration tenue le jeudi 19 octobre 2023 au Sportplex, salle polyvalente #1 à 13h30

# PRÉSENCES:

\$	Alain Dubuc,	Beauharnois, administrateur siège n° 1						
		Beauharnois, administrateur siège n° 2 Châteauguay, administrateur siège n° 1						
\$	Éric Allard,							
\$	Marie-Louise Kerneïs							
\$	Éthier, Joëlle	Secrétaire-trésorière et directrice générale de la Régie						
RES PRÉSENCES :								
	Frédérik Dénin	Direction de la Vie citovenne, ville de Châteauguay						

## **AUTR**

Frédérik Pépin	Direction de la Vie citoyenne, ville de Châteauguay
Émie Guindon	Directrice générale adjointe, Régie
Thérèse Gaumont	Adjointe administrative, Régie

SUJET TRAITÉ

SUIVI

# 1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le quorum étant atteint, le président déclare l'assemblée ouverte.

## 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Alain Dubuc, appuyé de monsieur Mario Charette et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

#### 2023-455

- Adoption du 62e procès-verbal
- Adoption du contrat de déneigement du Sportplex, saison 2023-2024;
- Dépôt du bilan du Complexe aquatique extérieur, saison 2023;
- Adoption du budget 2024 ;
- Adoption du calendrier et facturation des quotes-parts 2024;
- Dépôt des tarifs pour la programmation automne 2023 et l'hiver 2024;
- Dépôt de la liste des dépenses du mois d'août et de septembre 2023;
- Dépôt du bilan des dépense au budget en date du 1er octobre 2023;





- Prochaine assemblée;
- Varia;
- Période de questions ;
- Levée de la Rencontre ;

## ADOPTÉ TEL QUE DÉPOSÉ.

# 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL:

## 2023-456

# • 61° ASSEMBLÉE, ASSEMBLÉE ORDINAIRE

Il est proposé par monsieur Alain Dubuc, appuyé de madame Marie-Louise Kerneïs, et résolu à l'unanimité, d'adopter le procès-verbal de la soixante-deuxième assemblée du conseil d'administration, assemblée ordinaire, tenue le jeudi 17 août 2023 :

#### **ADOPTÉ**

# 4. ADOPTION DU CONTRAT DE DÉNEIGEMEN DU SPORTPLEX, SAISON 2023 - 2024

## 2023-457

**ATTENDU QUE,** l'offre de services professionnels soumise par la firme DÉNEIGEMENT EXPERT pour le déneigement du stationnement, de voies d'accès et l'épandage d'abrasif au Sportplex pour la saison 2023-2-24 au montant de 17 700,00 \$/annuel, taxes de vente en sus;

Il est proposé par Mario Charrette, appuyé de Alain Dubuc et résolu à l'unanimité, de permettre à la directrice générale de signer l'offre de services professionnels telle que déposé. Il est de plus résou de ratifier le contrat # 74397, octroyé au fournisseur, DÉNEIGEMENT EXPERT, le 29 septembre 2023 pour un montant de 17 700,00 \$, taxes de vente en sus.

#### **ADOPTÉ**

# 5. DÉPÔT DU BILAN DU COMPLEXE AQUATIQUE EXTÉRIEUR, SAISON 2023

La directrice générale explique le bilan, mentionne que nous avons eu une excellente saison malgré la météo capricieuse et que le rapport sera sur notre site web pour consultation.

## **DÉPÔT SEULEMENT**





#### 6. ADOPTION DU BUDGET 2024

#### 2023-458

**ATTENDU QUE**, conformément à l'article 468.34 de la loi sur les cités et villes, la Régie doit dresser son budget chaque année pour le prochain exercice financier et le transmettre pour adoption, à chaque municipalité dont le territoire est soumis à sa compétence;

**ATTENDU QUE**, la directrice générale de la Régie, a dressé son budget pour l'année 2024 et dépose ce dernier au conseil d'administration en date d'aujourd'hui;

**ATTENDU QUE**, la directrice générale de la Régie, a expliqué en détail le budget pour l'année 2024 ainsi que les dossiers s'y rattachant, lors de la séance de travail du 28 septembre 2023;

Il est proposé par monsieur Alain Dubuc, appuyé de madame Marie-Louise Kerneïs, et résolu à l'unanimité, que conformément à l'article 468,34 de la loi sur les cités et villes, d'adopter le budget de la Régie pour l'année 2024 et ce tel que déposé.

## **ADOPTÉ**

## 7. ADOPTION DU CALENRIER ET FACTURATION DES QUOTES-PARTS 2024

## 2023-459

**ATTENDU QUE**, la directrice générale propose de coordonner les dates des quotes-parts, des villes avec la réalité des opérations financières et le calendrier du financement de la Régie;

Il est proposé par madame Marie-Louise Kerneïs, appuyé de monsieur Mario Charette, et résolu à l'unanimité, que les paiements de quotes-parts des villes se coordonnent avec le calendrier financier de la Régie et ce tel que déposé.

#### **ADOPTÉ**

#### DÉPÔT DES TARIFS POUR LA PROGRAMMATION AUTOMNE 2023 ET L'HIVER 2024

Madame Joëlle Éthier, directrice générale, dépose la liste des tarifs des cours pour les prochaines sessions d'inscription;

#### **DÉPÔT SEULEMENT**





# 9. DÉPÔT DE LA LISTE DES DÉPENSES DU MOIS D'AOÛT ET DE SEPTEMBRE 2023

Madame Joëlle Éthier, directrice générale, déposes la liste des dépenses de septembre 2023;

## **DÉPÔT SEULEMENT**

## 10. DÉPÔT DU BILAN DES DÉPENSES AU BUDGET EN DATE DU 1er OCTOBRE 2023

Madame Joëlle Éthier, directrice générale, dépose le bilan des dépenses au budget en date d'aujourd'hui.

# **DÉPÔT SEULEMENT**

# 11. PROCHAINE ASSEMBLÉE

La prochaine assemblée ordinaire du conseil d'administration se tiendra le jeudi 14 décembre 2023, à 13h30, à la salle polyvalente #1 du Sportplex, au 195, boul. Brisebois, Châteauguay.

## 12. VARIA

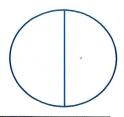
Aucun point n'a été ajouté

## 13. PÉRIODE DE QUESTIONS

QUESTION: 4 questions ont été posées concernant le complexe aquatique intérieur

**RÉPONSE**: monsieur Éric Allard, président du CA, mentionne que pour l'instant il y a aucune annonce à faire actuellement, que les nouvelles sont bonnes et qu'il reste quelques technicalités à régler.





# **2023-46**0

## 14. LEVÉE DE LA RENCONTRE

Il est proposé par monsieur Alain Dubuc, appuyé de monsieur Mario Charette, et résolu unanimement de clore la séance;

La rencontre est levée, l'ordre du jour étant épuisé, il est 13h36

Monsieur Éric Allard

Président du conseil d'administration

Joëlle Éthier,

Directrice générale et Secrétaire-

trésorière